



Commune info

Mairie de CHAUCENNE

Novembre 2024

Informations

Nicolas HAMEL, secrétaire de mairie, sera en congés du 23 décembre au 3 janvier 2025.

Pendant les fêtes, la mairie sera ouverte uniquement le lundi 23 décembre de 16h à 18h.

Elle sera fermée les 25 et 30 décembre, et le 1^{er} janvier.

Alexandre VITTE, agent technique, sera en congés du 2 au 6 décembre puis du 23 décembre au 3 janvier 2025



Dans ce numéro...

Recensement Enedis Affouage	1
Lecture publique Eau/Assainissement	2
CCAS 11 novembre	3
Comité des fêtes Agenda	4



Recensement 2025



Coupure d'électricité

Enedis nous informe d'une coupure temporaire d'électricité le mercredi 11 décembre de 8h30 à 12h afin d'améliorer le réseau électrique.

Les rues suivantes seront impactées :

Rue des Tilleuls (uniquement le n°2), chemin de la Corne Gaudet, chemin des Saules, chemin des Vernes, route de Moncley, rue des Barrots, chemin des Cyprès, route des Planches et route de la Maguyotte.

Affouage

Les inscriptions à l'affouage sont ouvertes jusqu'au 11 décembre 2024.

Le prix est de 6,50 € le stère de bois.

Pour vous inscrire, il vous faut :

- Venir en mairie signer le registre d'inscription (pas de procuration possible, il vous revient de venir en personne pour votre propre inscription).
- Fournir une attestation d'assurance indiquant que vous êtes couvert pour les risques relatifs à l'activité d'affouagiste.

Développement de la lecture publique sur le territoire de GBM

A compter du 1er janvier 2025, Grand Besançon Métropole devient le nouvel acteur de la lecture publique avec un réseau urbain de 6 bibliothèques, deux bibliobus, 44 bibliothèques communales et l'appui de la médiathèque départementale du Doubs. Par ailleurs, le projet de la bibliothèque universitaire et de lecture publique, en partenariat avec l'université de Franche Comté, va se concrétiser très prochainement.

La prise de compétence de l'agglos engage à la mise en réseau de la lecture publique avec l'ambition de développer l'offre de service, l'impact et l'attractivité des bibliothèques, la mise en place d'une programmation culturelle sur l'ensemble du territoire métropolitain. Pour ce faire GBM s'appuiera sur ses partenaires : la ville de Besançon, le département du Doubs et les autres bibliothèques communales.



Cette nouvelle gouvernance ne modifiera pas le fonctionnement des bibliothèques urbaines. En revanche, dès la disponibilité de la bibliothèque Universitaire, les pratiques d'accueil, la gestion des locaux mutualisés et la concertation autour des animations culturelles seront harmonisées. Entre la grande bibliothèque et les bibliothèques communales la mise en œuvre d'une politique de lecture coordonnée avec le département, la coopération dans un esprit de réseau des actions culturelles et une coordination avec le service nomade du bibliobus seront à actualiser. Les autres bibliothèques, en particuliers les bibliothèques communales restent sous la compétence communale pour leurs besoins matériels (locaux, matériels, acquisitions...).

Les bibliothèques étant le premier équipement culturel public sur le territoire, GBM doit organiser et construire une action culturelle commune sur le territoire, tout en respectant les dynamiques de chaque acteur et de chaque bibliothèque. Un diagnostic culturel sera lancé en 2025 pour mieux connaître les acteurs culturels et identifier les enjeux de chaque secteur. Un contrat Territoire Lecture de 3 ans sera engagé avec l'Etat avec comme objectif entre autre : définir les besoins en matière d'actions culturelles, favoriser la montée en compétence des bibliothécaires, développer des partenariats locaux....

Un groupe projet avec pour objectif de travailler en concertation avec les bibliothèques de GBM sera constitué de : La responsable de la bibliothèque Nomad, 4 bibliothécaires GBM, 1 bibliothécaire du réseau Bisontin, 1 bibliothécaire de la Médiathèque.

Évolution des tarifs de l'eau/assainissement

L'inflation importante contraint Grand Besançon Métropole à accélérer sa politique de convergence tarifaire sur tout son territoire.

Ainsi, dès le 1er janvier 2026, les prix évolueront comme suit :

- Pour l'eau : de 1,87 € à 1,89 € le m³.
- Pour l'assainissement : de 2,07 € à 2,09 € le m³.



A noter que sur 247 foyers sur Chauenne, 68 d'entre eux sont équipés de compteurs d'eau à tête radio, ce qui a pour conséquence que le relevé des compteurs est automatique.

Pour rappel, un bureau d'études mandaté par GBM travaille toujours sur la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement sur la commune. Ainsi, certains foyers prédéterminés feront l'objet d'une vérification personnalisée.

CCAS—Activité « Atelier mémoire »

L'atelier mémoire, proposé par Mesdames GAVIGNET Monique et GLOANEC Marie-Claire, rencontre un fort succès auprès des 16 personnes y participant. Les différents exercices proposés sont toujours rattachés à l'actualité. L'activité se déroule dans un esprit de non compétition et en toute décontraction. Elle est clôturée par un café accompagné de gâteaux confectionnés par les membres du CCAS.



Les dates des séances pour l'année 2025 sont les :

30 janvier 2025
20 février 2025
20 mars 2025
17 avril 2025
22 mai 2025
19 juin 2025



A l'issue, nous pourrons décider, selon le désir de chacun, de la reprise de cette activité tous les mois à partir de septembre 2025.

CCAS—Activité « Atelier gymnastique douce et dynamique »



Commencée le 17 septembre 2024, l'activité « **Atelier gymnastique douce et dynamique** » rencontre un fort succès auprès des 14 personnes y participant. M Christopher LIARD, éducateur sportif diplômé sait, lors des séances, adapter ses cours selon les demandes et propose de nouvelles activités tel le Pilates.

L'activité se déroule tous les mardis de 14h00 à 15h00 à la salle des fêtes jusqu'au 24 juin 2025.

Cérémonie 11 novembre

Sous un ciel de Novembre, Une vingtaine d'habitants se sont retrouvés à l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre au pied du monument aux morts.

Alain Roset, 2ième adjoint au Maire, a lu le message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

Moins officiellement Etienne Pellegrini, 3ième adjoint, a repris le témoignage d'un poilu en mission hors de sa tranchée.

Le dépôt de gerbe, effectué par les enfants présents, a suivi la sonnerie au Morts, la minute de silence et la Marseillaise.

L'assemblée s'est ensuite retrouvée autour du verre de l'amitié dans notre salle des fêtes.



Comité des fêtes

En attendant les fêtes de fin d'année, le comité des fêtes de Chauenne vous invite le **Samedi 7 décembre** à participer à un après-midi festif.

Nous vous donnons **rendez-vous à la salle des fêtes**.

Au programme :

Pour tous les enfants de Chauenne nés après le 1^{er} Janvier 2014

14h45 : ouverture des portes

15h : Spectacle GRIBOUILLE ET SES AMIS (clown et petits chiens)

Puis, qui sait, le Père Noël viendra peut-être nous rendre visite?

16h : Goûter

Attention, pour des questions d'organisation, nous vous remercions d'inscrire les enfants et leurs accompagnateurs au moyen du bulletin qui a été déposé dans vos boîtes aux lettres, avant le 3 décembre.

Puis pour tous les Chauennois, petits et grands

17h30 : Balade aux lampions

18h15 : Vin chaud et papillotes

Pour préparer cet après-midi festif, nous vous invitons à décorer vos maisons et vos extérieurs.

ILLUMINONS CHAUCENNE !!!



Vous remerciant par avance pour votre participation, le comité des fêtes vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour de nouvelles aventures en 2025 :)

Vœux du Maire



Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil municipal convient tous les Chauennois à la traditionnelle cérémonie des Vœux qui aura lieu le :

Dimanche 5 décembre à 11h30 au Centre de Vie

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <https://chaucenne.org/>

Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chaucenne.org

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 13 h 30 à 18h